

RCS : MEAUX Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00340 Numéro SIREN : 422 344 085 Nom ou dénomination : AARON PROTECTION
--

Ce dépôt a été enregistré le 26/02/2021 sous le numéro de dépôt 1867



REÇU LE

25 FEV. 2021

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX

N° de Répertoire

Guillaume Hoarau
Expert-comptable Commissaire aux
comptes

59, rue La Boétie 75008
Paris
T 01 45 63 52 97
F 01 45 63 36 19

AARON PROTECTION

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7,650 Euros

1 bis rue de la Fontaine
77700 SERRIS

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020

Société de commissariat aux comptes
et d'expertise comptable

Inscrite au tableau de l'Ordre
des experts-comptables de Paris et Île de France

Cabinet SOREL Yvelines
SARL ÉGÉRIE au capital de 20 000 €

Siège social :
59 rue la Boétie 75008 PARIS

RCS VERSAILLES B 537.719.510
APE 6920Z

TVA UEE FR 42.537.719.510.00027

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
<i>Actif immobilisé</i>					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	20 022,68	20 022,68			
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	495,00		495,00	495,00	
TOTAL (I)	20 517,68	20 022,68	495,00	495,00	
<i>Actif circulant</i>					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés				5 856,60	- 5 857
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	320,00		320,00	3 150,44	- 2 830
. Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	32 650,37		32 650,37	4 674,97	27 975
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	32 970,37		32 970,37	13 682,01	19 288
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	53 488,05	20 022,68	33 465,37	14 177,01	19 288

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	7 650,00	7 622,45	28
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	762,25	762,25	
Réserves statutaires ou contractuelles	659,53	659,53	
Réserves réglementées	9 746,37	9 746,37	
Autres réserves			
Report à nouveau	-38 566,77	-63 000,69	24 434
Résultat de l'exercice	26 483,80	3 628,14	22 856
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	6 735,18	-40 581,95	47 317
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	226,62	50 852,87	- 50 626
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 920,00	632,63	1 287
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	310,16	159,16	151
. Organismes sociaux	1 992,24	1 333,68	659
. Etat, impôts sur les bénéfices	4 673,00	640,00	4 033
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 459,00	995,54	3 463
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	246,34	145,08	101
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	12 902,83		12 903
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	26 730,19	54 758,96	- 28 029
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	33 465,37	14 177,01	19 288

Compte de résultat

Présenté en Euros

Présenté en EUROS						
	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	56 881,69		56 881,69	29 523,14	27 359	92,67
Chiffres d'affaires Nets	56 881,69		56 881,69	29 523,14	27 359	92,67
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges						
Autres produits						
Total des produits d'exploitation (I)			56 881,69	29 523,14	27 359	92,67
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			18 876,38	19 237,36	- 361	-1,88
Impôts, taxes et versements assimilés			388,38	357,07	31	8,77
Salaires et traitements			4 500,00	3 000,00	1 500	50,00
Charges sociales			1 880,80	2 168,16	- 287	-13,25
Dotations aux amortissements sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges				2,80	- 3	-100
Total des charges d'exploitation (II)			25 645,56	24 765,39	880	3,55
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			31 236,13	4 757,75	26 478	556,53
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			8,69	9,24	- 1	-5,95
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			8,69	9,24	- 1	-5,95
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			110,36	581,29	- 471	-81,01
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			110,36	581,29	- 471	-81,01
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-101,67	-572,05	470	82,23
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			31 134,46	4 185,70	26 949	643,83

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	22,34	85,04	- 63	-73,73
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	22,34	85,04	- 63	-73,73
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2,60	- 3	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)		2,60	- 3	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	22,34	82,44	- 60	-72,90
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	4 673,00	640,00	4 033	630,16
Total des Produits (I+III+V+VII)	56 912,72	29 617,42	27 295	92,16
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	30 428,92	25 989,28	4 440	17,08
RESULTAT NET	26 483,80	3 628,14	22 856	629,96
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

AARON PROTECTION
 SARL au capital de 7.650 €
 Siège social : 1bis, rue de la Fontaine 77700 SERRIS
 RCS : MEAUX B 422 344 085



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
 DU 22 JANVIER 2021**

Le 22 janvier 2021

À 14 heures 30

Les associés de la Société à responsabilité limitée dénommée « **AARON PROTECTION** », se sont réunis en Assemblée Générale au siège social, sur la convocation du gérant faite conformément aux stipulations des statuts.

Sont présents

- **La SAS ARPAD OMNIUM** représentée par **Monsieur Massimo NARDELLI**.....7.344 parts
- **Monsieur Massimo NARDELLI** 306 parts

Total égal au nombre de parts sociales composant le capital social,
 Sept mille six cent cinquante parts sociales, ci 7.650 parts

L'Assemblée est présidée par Monsieur Massimo NARDELLI en sa qualité de gérant.

Le Président dépose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres :

- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce,
- L'inventaire, le compte de résultats, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé,
- Le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des Associés plus de quinze jours, avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions au Gérant, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Le Président ouvre la séance et rappelle aux associés qu'ils sont réunis en Assemblée Générale, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes
- *Quitus* à la gérance
- Affectation des résultats
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce,

clb
clb *clb*

- Constatation de la reconstitution des capitaux propres
- Pouvoirs à donner

Le Président déclare que tous les documents prévus par la loi ont été mis à la disposition des actionnaires au siège social de la Société, pendant les quinze jours qui ont précédé la présente réunion.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, approuve ces comptes en leur intégralité et en toutes leurs parties, ainsi que les mesures traduites par ces comptes ou visées dans ces rapports, se soldant par un bénéfice de **26.484 €**.

L'assemblée générale constate qu'il n'existe pas de dépense et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés (article 39-4 du Code Général des Impôts)

En conséquence, elle donne au gérant quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale constate que ces comptes font ressortir pour l'exercice écoulé un bénéfice de 26.484 € qu'elle décide d'affecter :

- Au compte « *Report à nouveau* » qui passe de (38.567 €) à (12.083 €)

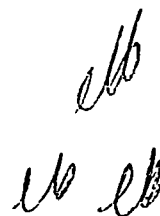
L'Assemblée Générale prend acte qu'au titre des trois derniers exercices, aucun dividende n'a été distribué

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce, approuve, s'il en était besoin, les conventions antérieures qui se sont poursuivies.

Il est précisé que tous les associés de la société étant considérés comme intéressés aux conventions, il ne pourra être procédé au vote.



QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate que la société a reconstitué ses capitaux propres, qui s'élèvent ainsi 6.735 €.

Toute mention de la continuation d'activité malgré les pertes constatées n'a plus lieu d'être.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Le Président constatant que l'ordre du jour est épuisé, et que personne ne demande plus la parole, lève la séance.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé.

Pour ARPAD OMNIUM
Monsieur Massimo NARDELLI

Pour AARON PROTECTION
Monsieur Massimo NARDELLI

Monsieur Massimo NARDELLI